



<http://www.enda.sn/diapol>

email : diapol@enda.sn / tél.221 823 53 47

RAPPORT D'ACTIVITES

2005

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACA	Association Cotonnière Africaine
ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
ADA	Austrian Development Agency
APE	Accords de Partenariat Economiques
AProCA	Association des Producteurs de Coton Africains
ARFE	Association des Régions Frontalières Européennes
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest
COMHAFAT	Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique
CRDI	Centre de recherches pour le développement international / Canada
CSRP	Commission Sous-Régionale des pêches
DFID	Département Pour le Développement International / Royaume UNI
DIAPOL	Enda Prospectives Dialogues Politiques
DNF	Direction Nationale des Frontières du Mali
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FOPRADD	Foundation for Partnership Reflexion Dialogue for Development
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GRAF	Enda Sahel et Afrique de l'Ouest / groupes de recherches-action-formation
GRDR	Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural
GTZ	Coopération Technique Allemande (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORD	Organe de Règlement de Différends de l'OMC
PCEAO	Pêche, Commerce et Environnement en Afrique de l'Ouest
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PIT	Programme d'Initiatives Transfrontalières
REPAO	Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest
SCSAO	Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNOWA	Bureau des nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest
WABI	West African Borders and Integration
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

SOMMAIRE

Introduction

- I. La coopération transfrontalière : moteur d'une véritable intégration régionale par et avec les peuples**
 - A. Le pôle InterAfriques
 - B. Construction de dialogues politiques et d'actions collectives
 - C. Appui aux dynamiques locales de coopération transfrontalière
 - D. Informer, capitaliser et crédibiliser les initiatives transfrontalières

- II. La durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture de nouveaux enjeux pour une démarche innovante d'accompagnement des producteurs**
 - A. Enda Prospectives Dialogues Politiques, l'un des premiers appuis des producteurs de coton africains
 - B. Appui au développement institutionnel des acteurs à la base
 - C. La mise en place d'un cadre de concertation stratégique entre producteurs et ONG
 - D. La rupture des cercles d'initiés par la vulgarisation d'informations nécessaires mais restées inaccessibles au grand nombre.

- III. Pour une durabilité économique, sociale et environnementale de la pêche en Afrique de l'Ouest**
 - A. Le pôle « Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest » (REPAO)
 - B. Le programme Pêche, Commerce et Environnement en Afrique de l'Ouest
 - C. Promotion des femmes dans le secteur de la transformation artisanale

Introduction

Enda Prospectives Dialogues politiques (Diapol) s'adosse sur un certain nombre de principes qui servent de gouvernail à son action. Il nous semble utile d'en rappeler les plus prégnants :

- 1) **l'articulation et la mise en relation « politique¹ » de divers acteurs** dont la plupart, cloisonnés dans leurs univers représentatifs respectifs, voient la réalité à travers des œillères (celles de leurs rôles, statuts, fonctions, etc.), s'empêchant du coup de se mettre dans les bonnes dispositions pour des interactions positives et des attitudes conciliantes les uns vis-à-vis des autres.
- 2) **l'analyse des stratégies et des rapports de force** : dans la société comme dans « l'arène » du développement, les acteurs se retrouvent souvent en « compétition » autour de projets et de programmes pour l'accès à des ressources symboliques, matérielles, etc. Une lecture conventionnelle ne rendant pas compte des motivations souterraines voire inconscientes ne facilite guère le changement social.
- 3) **la médiation / facilitation entre les différents acteurs** en suscitant chez eux (avec un souci d'équidistance) la reconnaissance mutuelle d'un droit à l'expression, et partant l'acceptation de la légitimité de défendre une position dans le processus de dialogue, celle d'influer sur les décisions.
- 4) **la mise en place et l'animation d'espaces de concertation /régulation** qui soient de véritables tribunes d'échanges permettant aux divers acteurs de s'approprier le projet / programme ; ce qui passe par leur implication effective dans le processus de dialogue à toutes les étapes, seule gage de leur engagement et de la prise en compte de leurs intérêts.
- 5) **l'articulation entre les phénomènes qui se passent à tous les niveaux** (micro, meso, et macro) **et sur toutes les dimensions** (économique, sociale, culturelle, géographique etc.) ; ce qui nécessite un fonctionnement en réseau avec d'autres acteurs et l'activation d'alliances stratégiques pour prendre en compte tout ce qui déborde du champ d'intervention du projet /programme (lequel est forcément limité dans le temps et dans l'espace).

Les principes ci-dessus énoncés constituent en quelque sorte un tableau de bord pour les acteurs d'Enda Diapol. Ils se retrouvent de façon diffuse dans tous les axes de travail de la structure, qu'il s'agisse de l'intégration régionale, du développement durable dans toutes ses dimensions ou de la promotion du dialogue social et politique pour ne citer que ceux-là. L'opérationnalité de ces principes s'éprouve au quotidien à travers les objectifs poursuivis par Enda Diapol. En effet, leur mise en pratique devrait permettre au plus grand nombre d'acteurs de participer à la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

En favorisant les interactions entre les différents acteurs, Enda Diapol vise, à travers l'application de ces principes, à asseoir des attitudes et comportements susceptibles de « booster » le dialogue et la reconnaissance mutuelle en vue de changements sociaux significatifs et durables. Il en est de même pour ce qui est de la promotion des dynamiques d'action collectives. Il s'y ajoute que dans toutes ses activités, Enda Diapol tient compte de la nécessaire articulation des échelles du local au global.

¹ Compris comme une mise en relation qui recherche, au-delà de l'accord sur telle mesure conjoncturelle, l'ajustement durable des modalités des rapports entre ces acteurs dans le sens de l'équité ou du meilleur équilibre possible

Mais Enda Prospectives Dialogues Politiques (Diapol), ce ne sont pas seulement des principes, des objectifs et des domaines d'interventions variés. C'est surtout une panoplie de moyens d'action et de stratégies mis en place pour atteindre les objectifs sans déroger aux principes directeurs. Parmi ces moyens/stratégies, on peut relever :

- le renforcement de capacités (stratégiques et politiques)
- la communication sociale (information, plaidoyer, lobbying, etc.)
- la mise en place et le renforcement de réseaux et coalition d'acteurs.
- la mise en place et le renforcement de cadres et d'espaces de dialogue politique par le biais, entre autres, de cadre de concertations
- les recherches participatives

Ce rapport présente les principales activités réalisées en 2005 par les différents pôles d'Enda Diapol.

La première partie concerne le pôle InterAfriques qui décline les orientations stratégiques et opérationnelles d'Enda Diapol dans le secteur de la coopération transfrontalière en tant de moyen pour ancrer le processus d'intégration régionale dans les dynamiques locales en cours.

La seconde partie traitée par le programme « durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture » illustre son action de promotion du dialogue politique au cours de l'année à travers la question du coton en Afrique de l'Ouest.

La troisième et dernière partie décrit les activités du pôle « Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest » (REPAO) pour une durabilité économique, sociale et environnementale de la pêche en Afrique de l'Ouest

I. La coopération transfrontalière : moteur d'une véritable intégration régionale par et avec les peuples

A. Présentation du pôle

Le pôle InterAfriques de Enda Diapol intervient sur la thématique coopération transfrontalière comme levier pour l'approfondissement de l'intégration et comme outil de promotion de la paix et de la sécurité. Au cours de l'année 2005, le pôle a développé ses activités dans plusieurs directions qui allient théorisation et pratique. Il a précisé sa démarche d'intervention pour une plus grande cohérence et efficacité dans son rôle d'interface et d'animateur des processus de dialogue politique.

Dans cette perspective, le pôle InterAfriques durant l'année écoulée, a engagé un important exercice de réflexion et de planification stratégiques (I). Un document d'orientation stratégique (boussole) duquel a découlé l'élaboration d'un projet politique a été produit. Ces réflexions ont été suivies d'une élaboration d'un plan d'opérationnalisation et d'un réajustement du programme d'activités en Ségambie méridionale. Ce processus a induit également une réorganisation interne de l'équipe du pôle avec des responsabilités précises pour chacun de ses membres.

Il a également poursuivi ses initiatives de construction de dialogues politiques qui se sont traduites concrètement par le renforcement des partenariats avec d'autres structures, le rapprochement et des échanges plus réguliers avec les Etats de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Sénégal, l'animation de concertations entre les différentes catégories d'acteurs (étatiques et non étatiques) (II).

L'équipe a également œuvré sur le terrain à appuyer les dynamiques locales de coopération transfrontalière (III). Elle a soutenu les acteurs locaux dans la formulation et l'élaboration de projets transfrontaliers. Elle a aussi facilité la création de synergies et collaborations dans l'action de ces acteurs locaux.

Ces activités sont sous-tendues par des efforts de documentation des contextes et de capitalisation des expériences (IV).

1. Réflexion et planification stratégiques

Le pôle InterAfriques s'est, dès le début de l'année, attelé à asseoir les bases théoriques et stratégiques de son action. Cet effort a permis de clarifier et de rapporter de façon plus précise le cadre conceptuel qu'il utilise avec sa vision, mission, ses objectifs et avec son mode d'action. A cet effet, un document d'orientation dénommé *boussole stratégique* a été élaboré.

1.1. Synthèse du document d'orientation stratégique

Ce texte établit dans un premier temps les rapports entre les notions clés que sont l'intégration, la coopération transfrontalière et l'aménagement du territoire sur lesquelles sont bâties toute la réflexion et l'action du pôle. Ensuite, il décrit et analyse le contexte sociopolitique au sein duquel nous intervenons. Ce contexte met en lumière une situation de mal développement et de pauvreté qui perdure sur toile de fond d'extraversion, de marginalisation des économies ouest africaines et de dysfonctionnements dans des secteurs divers tels que les administrations, les transports, etc. Partant de cette analyse, le document souligne que l'intégration régionale est au cœur des enjeux de développement de l'Afrique de l'Ouest. Mais force est de constater que malgré des avancées notables, l'intégration par le « haut » promue par les organisations intergouvernementales communautaires connaît des limites et des lenteurs qui jurent d'avec l'urgence et les défis à relever. Le pôle argue avec force conviction que les espaces transfrontaliers sont

des moteurs d'une intégration par le « bas » même si les contraintes au développement durable des dynamiques de coopération transfrontalière dans ces espaces restent nombreuses.

La centralité de la démarche coopération transfrontalière dans l'action d'InterAfriques/Diapol

Le rôle et la place de la coopération transfrontalière dans les actions du pôle découle d'une identification des enjeux de développement auxquels font face les pays Ouest africains. Le défi majeur est celui d'un renforcement et d'une dynamisation des échanges sous régionaux pour peser un tant soit peu sur la compétition mondiale et améliorer sensiblement la croissance dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Parmi ces facteurs de blocage figurent en bonne place les obstacles au développement des flux commerciaux ; la faiblesse des investissements, dont les plus-values sont de surcroît partagées de façon inéquitable ; la pression « conflictogène » sur l'espace et les ressources, ainsi que des cadres et mécanismes de régulation mal adaptés. Partant de ce diagnostic, le rôle clé de la coopération transfrontalière décentralisée a été réaffirmé avec force. Une analyse plus détaillée des initiatives de coopération transfrontalière a ressorti ses acquis, forces et faiblesses. Dans ce cadre plusieurs domaines ont été revisités : la gestion des ressources naturelles ; l'appui aux dynamiques commerciales transfrontalières, les enjeux soulevés par le transport dans les réflexions sur l'intégration sous régionale ; la résolution des conflits comme processus itératif de réflexion et d'action communautaire et collective ; la question des services et biens publics transfrontaliers et les expériences d'aménagement concerté et/ou transversal à plusieurs collectivités locales.

Les enjeux et le contexte d'opérationnalisation de la coopération transfrontalière ont été disséqués par l'équipe du pôle InterAfriques de Enda Diapol. Au premier chef il y a celui d'une plus grande place des échanges sous régionaux ouest africains dans la compétition mondiale, à un moment où les négociations sur les Accords de Partenariat Economiques (APE) suscitent à la fois des espoirs et des craintes notamment en ce qui concerne leurs impacts sur le processus d'intégration régionale. Le défi est d'observer une réorientation géostratégique de l'Afrique de l'Ouest qui permette une conjugaison de la croissance économique avec l'émergence d'une véritable citoyenneté ouest africaine dans un climat de paix et de sécurité.

Cette réorientation reposerait sur un aménagement du territoire qui prendrait en considération les dynamiques d'urbanisation en cours dans leurs interrelations avec les évolutions des systèmes de production et les mutations des hinterlands. Ainsi, du bon agencement des territoires découleront les stimulations des productions et des échanges entre les différents pays qui, ce faisant, établiront des partenariats plus efficaces et des coopérations plus durables bâties sur des cadres de coordinations plus opératoires. De ce point de vue, il y a des plus values certaines à ajuster les dynamiques spontanées d'intégration et les processus de construction institutionnelle. Cette articulation à travers des initiatives de régulation publique partagée et concertée devrait impliquer pleinement les acteurs dits non étatiques.

Fort de ce diagnostic et de cette analyse du contexte, des enjeux et défis, le pôle en a déduit un projet politique qui oriente et guide son action.

Les axes du projet politique

Les axes du projet politique du pôle reposent sur une vision, une mission, un diagnostic et une analyse des acteurs dont les initiatives influent positivement ou négativement dans l'évolution du contexte. Il procède aussi d'une élaboration de stratégies, une définition d'un ensemble d'opérations adéquates pour apporter les changements voulus, un plan d'opérationnalisation et une organisation la plus adaptée possible pour atteindre les objectifs visés.

La vision est celle-ci :

Une Afrique de l'Ouest durablement intégrée sur les plans économique, social et politique et contribuant de façon significative à la construction d'une communauté mondiale conviviale. Elle se traduirait par :

- *le développement des échanges intra régionaux et une meilleure insertion au marché mondial permettant de réduire substantiellement la pauvreté des populations et l'écart de revenus avec le reste du monde;*
- *une gestion durable de ses ressources naturelles et énergétiques ;*
- *une gestion du peuplement et des migrations permettant de garantir la paix dans la sous région.*

Partant de cette vision, la mission du pôle InterAfriques est de :

« Promouvoir l'intégration régionale en développant une vision prospective de ses enjeux, en valorisant les initiatives de coopération transfrontalières et en accompagnant les dialogues transfrontaliers entre les différentes familles d'acteurs (Etats, autorités administratives, collectivités locales, associations locales, organisations de producteurs, commerçants et transporteurs, projets, programmes et partenaires au développement) »

La mise en œuvre de cette mission se traduit par la poursuite des objectifs suivants :

- ⊕ Promouvoir l'aménagement du territoire et la coopération décentralisée transfrontalière comme des outils privilégiés d'intégration et de développement de l'Afrique de l'Ouest ;
- ⊕ Favoriser les expériences d'aménagement concerté au niveau d'espaces transfrontaliers dotés d'importantes potentialités de développement ;
- ⊕ Promouvoir les initiatives de coopération transfrontalières spontanées par des stratégies de communication adaptées et un accompagnement des opérateurs en termes d'appui à la formulation et à la conduite de projets ;
- ⊕ Contribuer à l'ajustement des approches d'intégration « par le haut » et « par le bas » en favorisant l'information des acteurs locaux sur les évolutions institutionnelles, leur participation aux espaces de dialogue politique sur l'intégration et une meilleure prise en compte des dynamiques locales dans les processus institutionnels;
- ⊕ Promouvoir une vision sur l'intégration axée sur un savoir-faire endogène, basé sur des échanges d'expériences Sud/Sud et Nord/Sud entre acteurs impliqués dans des initiatives de coopération transfrontalière;

Comme pour les autres programmes d'Enda Diapol, la mission se décline en deux piliers majeurs : le dialogue politique et la prospective. Le dialogue politique est concrètement traduit par les registres tels que le renforcement des compétences politiques des acteurs, la promotion d'une expression libre et constructive des acteurs populaires et le développement de partenariats, de cohérences et de synergies. La prospective est quant à elle une approche visant à maîtriser les contextes, les tendances et les enjeux. Elle oblige à des stratégies d'anticipation des évolutions, au développement de l'esprit d'initiative et d'innovation comme elle incite à la proactivité dans la définition des politiques de développement et de l'agir citoyen. C'est un exercice d'adaptation permanente aux changements en cours et à venir.

Elaboration du « Programme de renforcement de l'intégration par la coopération transfrontalière en Sénégambie : vers une gestion concertée de l'espace Sénégambie méridionale (Gambie, Guinée Bissau, Sénégal) »

Ce programme est l'une des traductions opérationnelles de cadre théorique et stratégique décrit ci-dessus. Le document de programme d'activités étalées sur trois (3) ans a été plusieurs fois revu, corrigé, et réajusté au gré des évaluations sur le terrain. Une mise en cohérence avec le Programme d'Initiatives

Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO dans lequel Enda Diapol est fortement impliqué - notamment dans la mise en œuvre d'une opération pilote de coopération transfrontalière – a également été nécessaire. Ce programme fait aujourd'hui partie intégrante du PIT comme en atteste une lettre du Dr. Mohamed Ibn Chambas, Président de la Commission de la CEDEAO. Au cours de l'année 2005, Enda Diapol a fourni beaucoup d'efforts en vue de son financement. Des discussions ont été menées avec l'ASDI (Coopération suédoise) et des rencontres ont eu lieu en février et août 2005 avec la Coopération Autrichienne pour le Développement, à travers son bureau à Dakar.

L'objectif principal du programme est de « contribuer à renforcer l'intégration des économies, des sociétés et des territoires de la Ségambie méridionale par l'appui à la coopération transfrontalière et à la gestion concertée de l'espace transfrontalier ». Il bénéficie du soutien officiel de la CEDEAO, et pourra se prévaloir d'une forte visibilité politique à ce niveau, notamment dans le cadre des Conférences des Ministres des Affaires Etrangères et celles des Chefs d'Etats.

Sa zone d'intervention, la Ségambie méridionale (Gambie, Sénégal [Région naturelle de Casamance], Guinée Bissau), est dotée d'un fort potentiel de développement économique – notamment sur le plan agricole - qui se trouve pourtant largement sous exploité. L'enclavement et le sous équipement, le cloisonnement des politiques publiques de développement, l'enfermement des dynamiques économiques dans les cadres nationaux, ainsi que la dégradation des ressources naturelles et productives constituent autant de freins à l'exploitation de ce potentiel. Ces contraintes accentuent par ailleurs la situation d'insécurité des populations locales en affectant certains de leurs droits les plus élémentaires reconnus par la constitution de leur pays tels que les droits à la sécurité physique, à la santé, à l'éducation, au travail, à la liberté de déplacement et d'établissement, à l'information, à un environnement sain, etc.

Les obstacles à l'exercice de ces droits favorisent l'émergence de tensions intercommunautaires et aggravent *in fine* le contexte de conflit endémique dans la zone. Il faut enfin ajouter que sur le plan sécuritaire, la position de carrefour dans laquelle se situe la Ségambie méridionale stimule la circulation d'importants flux de marchandises (dont les armes légères et de petits calibres) et favorise le grand banditisme à caractère transfrontalier. Les forces de police, organisées sur des bases nationales, peinent dans ce contexte à intervenir efficacement. Et dans l'épineuse question des vols de bétail, ce cloisonnement administratif pose également problème.

A la lumière de ces éléments, il est clair que la pauvreté et l'insécurité dans la zone ne peuvent être comprises ni influencées sans adresser l'inadéquation entre, d'une part, l'intensité des interdépendances économiques, sociales et environnementales qui lient les trois pays et, d'autre part, le cloisonnement institutionnel, réglementaire et politique qui affecte la Ségambie méridionale. La question du développement socioéconomique de la Ségambie méridionale est donc d'abord une question de gouvernance.

Les acteurs locaux en sont d'ailleurs conscients et développent une multitude d'initiatives de coopération transfrontalière visant à faciliter les relations économiques, socioculturelles et politiques avec les communautés des pays voisins². Ces initiatives sont à percevoir comme autant de tentatives d'adaptation des dispositifs de régulation des dynamiques en cours à l'échelle où elles se posent. Le programme se

² Des producteurs se mobilisent pour l'aménagement de vallées transfrontalières, des commerçants s'organisent pour faciliter la circulation de leurs produits par delà la frontière, des directeurs d'écoles et de postes de santé s'engagent pour accueillir les enfants et malades du pays frontalier, des associations de la société civile animent des processus locaux de médiation des conflits, des élus locaux s'impliquent dans la gestion des terroirs communautaires sur une base transfrontalière, des autorités administratives coordonnent leurs efforts dans la lutte contre le banditisme et l'insécurité, des services techniques des eaux et forêts accompagnent des initiatives de gestion transfrontalière des ressources forestières, etc.

propose d'accompagner l'émergence et l'affirmation de ces nouvelles formes de « gouvernance » des espaces transfrontaliers, et ce par l'activation de plusieurs leviers.

En premier lieu, le rôle joué par les dynamiques socioéconomiques et les multiples initiatives de coopération transfrontalière sera valorisé et rendu visible aux décideurs politiques, d'où l'importance cruciale de l'information et de la communication dans le programme (objectif 4). Ensuite, les dialogues verticaux (entre acteurs locaux, décideurs nationaux, institutions sous régionales) et horizontaux (entre les différentes familles d'acteurs des trois pays) seront facilités (objectif 2) afin d'assurer une plus grande coordination des interventions des uns et des autres. Enfin, des réalisations concrètes à haute valeur démonstrative seront appuyées (objectif 3), capitalisées et largement visibles de façon à démontrer la plus value d'une prise en charge des questions d'aménagement et de développement à l'échelle pertinente de la Sénégambie méridionale (objectif 5).

A travers ses différents axes d'intervention, le programme contribue ainsi largement à désamorcer les tensions et à prévenir la reprise des conflits ouverts. En particulier, la pression et la raréfaction des ressources naturelles et productives sont parmi les principaux facteurs d'émergence des tensions intercommunautaires dans la zone. Le programme travaillera donc à documenter les enjeux et dynamiques en cours (activité 6), à alimenter les dialogues transfrontaliers (activités 10 et 11) et à appuyer les efforts de gestion durable de ces ressources (activités 15 et 16).

Le respect des droits des personnes étant une condition nécessaire au maintien de la paix sociale, le programme portera une attention particulière à ce que les citoyens puissent avoir accès à l'information sur leurs droits (et devoirs) en matière de commerce, de gestion des ressources naturelles, de libre circulation des biens et des personnes, etc. (activité 5). Il mènera des actions de plaidoyer pour le respect des textes, collaborera étroitement avec les radios communautaires pour dénoncer les abus (activité 19), et organisera des tables rondes radiophoniques sur les problèmes vécus au quotidien par les populations frontalières (activité 19). De façon transversale, l'ensemble des axes d'intervention du programme concourra à améliorer le respect des droits à la sécurité physique, à la santé, à l'éducation, au travail, à la liberté de déplacement et d'établissement, à l'information, à un environnement sain, etc.

Sur le plan sécuritaire, le programme facilitera l'organisation de rencontres transfrontalières ponctuelles entre autorités administratives et forces de police ou encore dans le cadre des comités de paix (activité 8). Il appuiera également l'échange d'expériences entre autorités administratives et élus locaux des trois pays sur ces questions (activité 13) et valorisera le rôle joué par les mécanismes coutumiers de gestion des tensions et conflits (activité 18 [bulletin] et 19 [appui aux radios communautaires]).

Au-delà de ces efforts pour la prévention des tensions, le respect des droits de la personne et la gestion de l'insécurité, le programme travaillera au renforcement des liens économiques et socioculturels qui unissent les communautés. Son approche consiste donc moins à s'investir dans la médiation entre belligérants qu'à consolider ce qui réunit d'ores et déjà les communautés de ces trois pays.

Il appuiera dans cette perspective les dynamiques d'intégration économique en accompagnant les dialogues transfrontaliers sur l'essor des principales filières agricoles et du secteur de l'élevage (activités 9 et 12). Les recommandations issues de ces rencontres trouveront un terrain d'application concret par des appuis à la production, à la transformation, à la commercialisation (activité 14) et à l'organisation des éleveurs (activité 17).

Une attention particulière sera portée à la libre circulation des biens et des personnes par delà les frontières. Celle-ci sera favorisée à travers une large vulgarisation de la réglementation de la CEDEAO et

des trois Etats en matière de commerce et de gestion des ressources naturelles (activités 5, 18 et 19). En complément, une veille pourra être opérée sur les abus aux frontières qui pourront être plus aisément dénoncés et sanctionnés grâce aux relations étroites qu'entretiendra le programme avec les autorités administratives déconcentrées des trois pays.

L'essor des dynamiques socioéconomiques entre les trois pays sera également favorisé par l'appui à la coopération entre décideurs et techniciens en charge de l'équipement et de l'aménagement du territoire des trois pays. Cet appui sera réalisé grâce à l'étude des possibilités de collaboration au plan juridique (activité 5), la formulation d'un argumentaire sur les enjeux et opportunités de ces collaborations (activités 4 et 7) et enfin par la mise en place d'un « Conseil d'aménagement du territoire transfrontalier » (activité 22). Cette initiative sera intégrée dans les stratégies en cours concernant la relance et la mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire au niveau des espaces CEDEAO et UEMOA. Un partenariat sera donc établi dès la première année du programme avec les organisations en charge de l'élaboration d'une politique communautaire d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest (UEMOA-CEDEAO-PDM).

Au final, le programme mettra donc en œuvre une démarche innovante de renforcement de l'intégration régionale par l'appui à la coopération transfrontalière. Il constitue une réelle opportunité de valoriser le fort potentiel de développement socioéconomique de la Ségambie méridionale en accompagnant l'affirmation d'une gouvernance locale fondée sur le principe de subsidiarité. En articulant l'intervention sur le local avec les politiques et agendas nationaux et sous régionaux, le programme assure la pérennisation de ses acquis. En fonction des résultats obtenus, sa démarche a vocation à être étendue (après adaptation) à d'autres espaces de la sous région.

Organisation interne

L'équipe du pôle InterAfriques a renforcé ses ressources humaines. Les responsabilités, fonctions ont été précisées en vue d'une plus grande efficacité de son action. Elle s'est ainsi dotée d'un poste de coordinateur qui assure les fonctions de suivi, de mise en cohérence des activités ainsi que de la représentation politique du pôle et du suivi des contacts avec les partenaires étatiques, stratégiques, etc. Les tâches telles que l'animation et le suivi des contacts avec les acteurs locaux, les missions de terrain, la recherche de fonds (fundraising) et la gestion comptable en rapport avec l'unité coordination administrative et financière de Diapol, l'élaboration de documents de travail, projets et la communication, etc., ont été affectées à une ou plusieurs personnes,

L'équipe a aussi défini un cadre d'organisation matérielle. Un système d'archivage des documents (informatiques et durs) a été défini. Une périodicité de sauvegarde des documents informatiques retenue, un répertoire régulièrement actualisé des contacts est envisagée comme l'est également un système de classement et d'archivage des documents en version papier.

B. Construction de dialogues politiques et d'actions collectives

L'année 2005 a vu un renforcement substantiel du partenariat avec le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (SCSAO/OCDE) et la Direction Nationale des Frontières du Mali (DNF). Avec ces structures, Enda Prospectives Dialogues Politiques a bâti depuis juillet 2003 des convergences et dégagé des perspectives communes de réflexions et d'actions communes. Ce partenariat s'est concrétisée par la mise en place de l'Initiative WABI³ co-animée par les deux structures, cf. Site web WABI : <http://www.afriquefrontieres.org>

³ De son acronyme anglais West African Borders and Intégration.

Des échanges quasi quotidiens sont menés et des réunions périodiques tenues. C'est ainsi qu'en 2005 deux réunions ont été organisées à Paris en février et en novembre. Ces rencontres offrent l'opportunité de définir ensemble des orientations stratégiques et d'élaborer des plans d'action. Ensemble, Enda Diapol et le SCSAO/OCDE ont également travaillé à l'élargissement des partenaires de l'Initiative WABI. Des contacts ont été menés en mai 2005 avec l'UNOWA et le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) avec qui un atelier a été co-organisé en septembre 2005 à Sikasso (Mali).

Un événement majeur a été l'organisation du deuxième atelier du réseau WABI à Abuja au Nigeria (27 – 29 octobre 2004) sous l'égide de la CEDEAO. Les acteurs locaux de l'intégration (responsables d'associations, d'organisations professionnelles, de GIE, de Mouvement de jeunes, responsables locaux des administrations, ...), venus de toute la sous région, ont témoigné et discuté avec les plus hautes autorités politiques (Secrétariat Exécutif et Parlement de la CEDEAO) de leurs activités transfrontalières, des écueils et des ajustements nécessaires propres à favoriser une plus grande intégration des territoires, des économies et des sociétés. La tenue de cet atelier, conjointement préparé et animé par Enda Prospectives Dialogues Politiques, le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et la Direction Nationale des Frontières du Mali, a permis :

- de mesurer les progrès accomplis dans la connaissance des dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest ;
- de débattre des initiatives frontalières en cours et en identifier de nouvelles ;
- de promouvoir des projets et programmes pilotes comme celui sur la Sénégalie méridionale ;
- de consolider et élargir le réseau en améliorant les outils de travail et de communication ;
- de construire le dialogue entre les acteurs locaux et les acteurs régionaux ;
- d'engager un processus de convergence de ces acteurs au service du processus d'intégration régionale dans le respect des compétences de chacun.

Le principal résultat de cette rencontre est la décision de la CEDEAO de développer une politique de renforcement de la coopération transfrontalière qui a été soumise à la conférence des chefs d'Etats et d'élaborer un Programme d'Initiatives Transfrontalières en étroite collaboration avec le réseau WABI. Dans cette perspective, le programme Sénégalie méridionale a vocation à devenir un des programmes-pilotes les plus importants. De plus une coopération consistant essentiellement en un renforcement des capacités des acteurs transfrontaliers sera engagée avec l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE).

Une importante partie de l'année 2005 a ainsi été consacrée à l'appui de la CEDEAO à élaborer son Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT). Aussi avons-nous avec le CSAO/OCDE, la DNF et la CEDEAO conduit des missions d'information et d'échanges avec les Etats et les coopérations bi et multilatérales en Guinée Bissau en janvier – février 2005, au Sénégal et en Gambie en juin 2005 et à nouveau en Gambie en juillet 2005. Mission en Guinée Bissau, janvier- février 2005. Ce faisant, des contacts réguliers ont pu être noués avec les Etats notamment à travers des Ministères tels que celui de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat au Sénégal, le Department of State for Local Authorities and Land Planning en Gambie et le Ministère de l'Administration Territoriale en Guinée Bissau.

Parallèlement aux contacts réguliers avec les Etats, le pôle InterAfriques de Diapol a travaillé en étroite complicité avec ses partenaires à l'élaboration du PIT et à sa mise en œuvre dans l'espace Sénégalie méridionale où une opération pilote de ce programme a été lancée en octobre 2005 (cf. annexes).

Par ailleurs, le pôle InterAfriques a développé depuis février 2005 une stratégie d'élargissement de ses partenaires et collaborateurs. C'est ainsi que des discussions ont été engagées avec le réseau Alliance pour la refondation de la gouvernance en Afrique au début de l'année, avec le FOPRADD, la GTZ Procas, Vétérinaires sans Frontières, le GRDR, etc. Avec toutes ces organisations des axes d'actions communes ont été dégagés. Nul doute qu'ils seront développés courant 2006.

C. Appui aux dynamiques locales de coopération transfrontalière

Dans la perspective de mise en œuvre du programme « **Programme de renforcement de l'intégration par la coopération transfrontalière en Ségambie : vers une gestion concertée de l'espace Ségambie méridionale** » et d'opérationnalisation des propositions issues de l'atelier de lancement d'une opération pilote du PIT, le pôle InterAfriques de Enda Diapol a réalisé courant 2005 plusieurs missions sur le terrain.

L'équipe a facilité et animé en juin 2005 la tenue de forums transfrontaliers sur les questions de paix et de sécurité dans la zone frontalière entre le Sénégal et la Guinée Bissau (cf. Annexe III). En septembre de la même année, une mission de 20 jours a été conduite au Sénégal, en Gambie et en Guinée Bissau. Elle avait comme objectifs l'identification des acteurs et initiatives transfrontalière (cf. annexes) et la préparation de l'atelier de lancement de l'opération pilote du PIT en Ségambie méridionale.

Les actions sur le terrain ont permis de tisser un réseau d'acteurs locaux et de construire une démarche de réflexion et d'action collective sur les questions de paix, de sécurité et de coopération transfrontalières. Les acteurs locaux ont pris conscience du potentiel de leurs actions en termes de promotion de l'intégration régionale et d'articulation de l'échelle locale aux échelles nationales, interétatiques et sous régionales.

D. Informer, capitaliser et crédibiliser les initiatives transfrontalières

InterAfriques / Diapol a mené des travaux de recherche afin de mieux documenter les potentiels d'intégration dans différentes « zones de solidarité » d'Afrique de l'Ouest. En effet, après avoir effectué un premier travail de terrain, en partenariat avec le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, dans la région de SKBo⁴ (Mali – Côte d'Ivoire - Burkina Faso), nous avons, avec OXFAM America, développé une démarche similaire en Ségambie Méridionale (Gambie,-Guinée Bissau-Sénégal) avant de poursuivre les investigations dans la région transfrontalière entre le Niger et le Nigeria sur l'axe Maradi, Katsina et Kano grâce au soutien du CRDI. Une synthèse de ces trois recherches a été produite et une publication de tous ces travaux réunis est prévue en 2006, toujours avec l'appui du CRDI.

La dimension capitalisation et communication sur la coopération transfrontalière comme levier de l'intégration régionale est essentielle dans nos activités. Partant des expérimentations nous en tirons périodiquement les enseignements qui permettent d'ajuster et/ou de réorienter nos stratégies et actions. Cette démarche est sous-tendue par la volonté de mise en cohérence permanente de nos pratiques au regard de notre vision et de notre mission et au vu de l'évolution des contextes, des opportunités et des résultats escomptés dans nos lieux d'expérimentations.

⁴ Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso

II. La durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture de nouveaux enjeux pour une démarche innovante d'accompagnement des producteurs

Le secteur cotonnier de l'Afrique de l'Ouest a connu, en 2005, des rebondissements importants du fait de l'importante mobilisation paysanne en prélude à la Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Hong Kong au mois de Décembre.

En 2005, Enda Diapol, dans le cadre de ses activités en rapport avec les filières cotonnières africaines, a développé des activités variées mais focalisées majoritairement sur la Conférence de l'OMC à Hong Kong. Dresser, aujourd'hui, le bilan de ces activités, nécessite dans une première partie de faire un bref rappel de l'historique de la mobilisation des producteurs de coton africains en mettant en exergue la contribution d'Enda Diapol. Dans une seconde partie, il s'agira de passer en revue les activités réalisées en 2005 en procédant à des réflexions sur leurs portées, leurs effets sur les différents acteurs et les perspectives au sortir de ces activités. Enfin, dans une troisième partie, il s'agira de faire un retour sur les méthodes et les stratégies adoptées par Enda Diapol au vu des résultats obtenus durant cette année 2005 dans le cadre de ses activités sur la durabilité des politiques commerciales liées aux filières cotonnières africaines.

A – Enda Prospectives Dialogues Politiques, l'un des premiers appuis des producteurs de coton africains

Depuis le premier appel lancé par les producteurs de coton africains en 2001, Enda Diapol a toujours répondu présent aux diverses sollicitations de ces producteurs de coton qui ont jugé bon de faire entendre leur voix de leur propre chef. Ce premier appel a eu un succès énorme auprès des producteurs de coton africains. Un deuxième appel permis de consolider cette forte mobilisation paysanne face aux distorsions avérées sur le marché international du coton.

Forts des acquis de cette mobilisation africaine, les producteurs de coton ont décidé d'unir leurs forces afin de faire front contre les Etats responsables des distorsions sur le marché international en l'occurrence les Etats-Unis et l'Union Européenne. Le résultat probant de cette mobilisation paysanne a été l'impasse connue en 2003 par la Conférence Ministérielle de l'OMC à Cancún (Mexique). L'aboutissement à cette remise en cause dans les négociations internationales, a partie liée avec la collaboration franche et accrue entre producteurs à la base et les ONG. Enda Diapol, conscient de la nécessité pour les producteurs africains de maîtriser les enjeux réels des négociations internationales, a développé des actions de renforcement de capacité et surtout d'accompagnement de ces acteurs à la base. Ces derniers ont su s'approprier, par la suite, le discours politique, ce qui a permis d'influer significativement sur les décideurs politiques africains. Des cadres de concertation informels et légaux ont été exploités en vue de permettre aux acteurs concernés par les filières cotonnières africaines de dialoguer sur des positions de négociations fortes.

Après Cancún, le relâchement de cette mobilisation paysanne et les pressions importantes développées sur les pays africains ont conduit à l'adoption des décisions de juillet 2004 qui ont réussi à geler les résultats de tous les efforts consentis auparavant. En effet, ces décisions n'ont fait que ralentir les négociations spécifiques sur le coton d'où la persistance des impacts néfastes subis par les producteurs africains. Les lenteurs constatées dans l'avancée du dossier coton à l'OMC ont galvanisé à nouveau les producteurs qui ont souhaité développer leur collaboration à travers un cadre formel. Cette volonté de s'affirmer davantage est confortée par la conviction que seule la solidarité internationale entre les producteurs africains pourra les sortir définitivement du carcan de la pauvreté que semblent vouloir leur

imposer les pays du Nord par le biais des subventions massives et « distorsives » au profit de leurs propres producteurs.

Dans cette perspective, une première rencontre des producteurs de coton africains s'est déroulée à Cotonou au Bénin les 21 et 22 décembre 2004. Cette rencontre informelle des producteurs de coton africains a réuni les producteurs de 6 pays que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Sénégal et le Togo. Le maintien de la rencontre malgré les défections des ONG partenaires au développement pour des raisons d'agenda et la prise en charge de leurs frais de déplacement constituent les faits marquants qui traduisaient bien la détermination des producteurs africains. L'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) naquit et un bureau exécutif a été mis sur pied.

Suite à la rencontre de Cotonou, le Bureau Exécutif de l'AProCA a décidé d'organiser l'Assemblée Générale Constitutive de ladite association. Dans son rôle de facilitateur et d'accompagnateur des initiatives des acteurs à la base, Enda Diapol a contribué à mettre en place, de façon formelle, les institutions de l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA).

B – Appui au développement institutionnel des acteurs à la base

La collaboration d'Enda Diapol avec les producteurs de coton africains s'est accrue après la fructueuse aventure de Cancún. Ce qui a valu à Enda Diapol de bénéficier de la confiance de ces acteurs à la base dans la conduite de leurs activités de développement institutionnel. Contribuer à la mise sur pied d'une structure légalement reconnue et uniquement gérée par les producteurs de coton eux même, constitue l'essence de l'accompagnement opéré par Enda Diapol dans le processus de création de l'AProCA. L'appui de Enda Diapol aux producteurs de cotons africains qui s'étaient au préalable réunis à Cotonou a permis à ces derniers de bénéficier du soutien et de l'attention nécessaire pour organiser cette Assemblée Générale constitutive. Hormis cette caution apportée par Enda Diapol, un accompagnement et une facilitation du processus ont été les principales actions développées, de sorte à ne pas faire à la place des producteurs ce qui leur incombe normalement.

Réunis à Bamako (Mali) les 28 et 29 avril 2005, les producteurs de coton de douze pays africains que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, le Sénégal, le Tchad et le Togo, ont mis en place l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA).

Après la rencontre de Cotonou des 6 pays précurseurs, l'objectif a été, durant cette AG Constitutive, d'asseoir et de consolider la base institutionnelle de l'AProCA, à travers la définition de modalités de fonctionnement précises, la formulation d'une vision stratégique claire et le développement d'un programme d'activité annuel ; ceci, tout en favorisant l'élargissement de ses membres et l'ouverture vers ses partenaires.

La rencontre a bénéficié de l'appui des autorités politiques maliennes avec la présence effective du Ministre de l'Agriculture qui a présidé la cérémonie d'ouverture ;

Ce qui peut être retenu de cette rencontre s'exprime largement dans la substance des échanges qui se sont effectués entre les producteurs et les positions fortes qui se sont dégagées. Entre autres réflexions poignantes, on peut citer :

« Même après l'élimination des subventions, cela n'ira pas forcément mieux. Comment expliquer cela ? »
Kéffa DIARRA, Mali ;

« La privatisation, si 30 000 tonnes de coton ne peuvent pas être égrenées, quelle est notre avantage pour la privatisation ? », Bakary TOGOLA, Mali ;

« La production du coton affaiblit les sols, il y a besoin de réfléchir sur la question de la durabilité environnementale », Séro ZOROBORAGUI, Bénin ;

« L'AProCA doit être une organisation de producteurs au service des producteurs et une organisation sous régionale ancrée dans le local », Moussa SABALY, Sénégal ;
« Nous devons faire des efforts avec une charte de qualité. Le producteur, l'industriel... chacun a son rôle à jouer et cela permet d'atteindre les objectifs de qualité », Ndila BALDE, Sénégal ;
« L'AProCA et ses membres doivent se servir de leur pouvoir pour influencer, alléger les taxes par rapport aux intrants qui rentrent en Afrique », Mamadou OUATTARA, Côte d'Ivoire ;
« L'enfant a beau être petit, on ne peut pas raser sa tête sans son accord », Proverbe Burkinabé ;
« Concernant les formations, il y a besoin de former des leaders nationaux par rapport aux rôles qu'ils peuvent jouer dans les conseils d'administration », Hamadou NOUHOU, Cameroun.

Les réflexions ci – dessus permettent d'avoir un aperçu de la teneur des échanges qui se sont effectués durant cette AG Constitutive de l'AProCA à Bamako. Au terme de cette rencontre, il y a eu un consensus sur les modalités de fonctionnement, les statuts et le règlement intérieur. Enfin, une esquisse de plan d'action prenant en compte les enjeux à court terme et les enjeux à moyen et long terme a été adoptée. L'AProCA a désormais une existence institutionnelle reconnue légalement.

Les producteurs de coton africains ont encore une fois montré qu'ils étaient capables de se prendre en main à condition qu'ils soient suffisamment outillés pour le faire. Sous ce dernier aspect, l'accompagnement de Enda Diapol a été fructueux dans la mesure où il a contribué, sans aucun doute, à la mise sur pied de l'AProCA bénéficiant du soutien sans faille des autorités politiques maliennes avec en première ligne le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE qui a reçu les producteurs à la fin de leurs travaux.

Cette action allant dans le sens d'un renforcement des capacités des acteurs à la base n'a pas été fortuit puisque le mois qui a suivi la rencontre de Bamako, un atelier panafricain sur : « propositions de stratégies de sortie de crise face à la chute des cours internationaux, pour les filières cotonnières africaines » co – organisé par l'AProCA, l'Association Cotonnière Africaine (ACA), l'Institut SEATINI et Enda Diapol avec le soutien d'Oxfam International et du DFID, s'est déroulée à Saly au Sénégal.

C - La mise en place d'un cadre de concertation stratégique entre producteurs et ONG

La rencontre de Saly (Sénégal) constituait la deuxième activité majeure d'Enda Diapol à travers le volet coton de son programme durabilité des politiques commerciales liées à l'agriculture. Il s'agissait de créer un cadre de concertation entre les acteurs des filières cotonnières africaines, les négociateurs à l'OMC et les ONG partenaires en vue de définir une stratégie de défense du coton africain, dans la perspective de la Conférence Ministérielle de l'OMC à Hong Kong en Décembre 2005.

La conduite de cette activité se trouve être au cœur de la mission de Enda Diapol qui se veut être une organisation qui fait la promotion du dialogue politique entre des acteurs qui finissent par se reconnaître mutuellement. Dans ce processus de promotion du dialogue politique, le renforcement des capacités des acteurs est nécessaire en vue de faciliter l'identification mutuelle entre ces acteurs, la construction de sens communs et de visions collectives. Appréhendé sous cet aspect, l'accompagnement dans le développement institutionnel de l'AProCA a contribué certainement à donner une crédibilité et une légitimité au mouvement paysan africain durant la rencontre des acteurs des filières cotonnières africaines à Saly. Ce qui constitue le plus de l'atelier panafricain de Saly en 2005 comparativement à l'atelier qui s'y était déroulée en 2003 en prélude à la Conférence de Cancún.

Hormis la volonté de définir une stratégie de défense du coton africain en direction de la Conférence de Hong Kong, l'atelier panafricain de Saly avait aussi pour but de développer une stratégie de plaidoyer et de lobbying en faveur du dossier coton à l'OMC.

Pour atteindre les objectifs assignés, l'atelier a été articulé autour de quatre sessions complémentaires : (1) l'état d'avancement du dossier et les perspectives ; (2) les alliances et marges de manœuvre possibles ; (3) le problème du fond d'urgence et/ou de compensation et (4) les stratégies à adopter sur la route de Hong Kong.

De ces quatre sessions, ce qui peut être retenu en substance :

- Sur l'Etat d'avancement du dossier coton et les perspectives : l'abandon de la spécificité du dossier coton par rapport aux autres produits agricoles ; la lenteur constatée dans le traitement de ce dossier dans le cadre des négociations en cours ; le faible profit réel que les africains peuvent tirer de la victoire Brésilienne sur les Etats-Unis devant l'Organe de Règlement de Différends (ORD). En dehors du cadre de l'OMC, l'objectif principal sous tendu par l'initiative coton reste la durabilité des filières cotonnières africaines. Ainsi les aspects de la culture cotonnière liés à la compétitivité et la transformation du coton africain ont attiré l'attention des acteurs des filières africaines. La défense technique de l'initiative coton a été longuement évoquée dans l'optique de disposer d'arguments plus convaincants issus d'études confirmées.
- Sur les alliances et marges de manœuvre possibles : les acteurs participant à la rencontre ont vite perçu la politique d'intérêt de la part de privés américains autour du coton tout en admettant l'existence de prémices de bonnes dispositions américaines notamment le soutien de l'administration Bush aux coupes budgétaires et aux plafonds des subventions. Ce réalisme affiché d'entrée s'est traduit par la reconnaissance d'une nécessité de consolider les alliances déjà existantes ; la volonté de rechercher des alliances plus larges impliquant un travail de cohérence en terme de stratégie et de messages vis-à-vis des différents partenaires et soutiens de l'initiative.
- Sur les questions du fond d'urgence et du fond de soutien : les participants se sont accordés sur le fait qu'il y avait une urgence évidente. Car, selon eux, si rien ne se passait avant Hong Kong et que les cours demeuraient déprimés, l'année 2006 pourrait être la dernière pour le coton africain. Déjà dans une situation peu reluisante, les filières africaines doivent faire face à des mécanismes de changement institutionnel (libéralisation et privatisation) imposés au secteur du coton Ouest – africain en particulier. Par la suite la nécessité d'obtenir un fond de soutien a été qualifiée, d'un commun accord, d'inévitable. Des liens avec la libéralisation ont été analysés avant de traiter de la question de l'indemnisation sans perdre de vue les questions de développement. Enfin, un accent particulier a été mis sur l'aspect décisif et impératif d'agir maintenant ou de se taire à jamais.
- Sur les stratégies en direction de la Conférence de Hong Kong : il a été question de capitaliser les acquis des sessions précédentes et de trouver des voies et moyens idoines pour atteindre les objectifs assignés. De cette approche méthodologique, des positions fortes et actions claires ont été proposées sur plusieurs aspects notamment l'exigence d'un fond de soutien d'urgence au niveau des négociations à l'OMC ; l'affirmation de la nécessité d'accentuer les efforts pour accroître la compétitivité des filières africaines ; la mobilisation contre des mécanismes de changements institutionnels déstabilisateurs dans un contexte mondial si troublé ; la décision de renforcer les alliances et de développer des actions de plaidoyer envers le public américain.

En somme, l'atelier panafricain de Saly a permis aux acteurs des filières cotonnières africaines et aux ONG d'accorder les positions, de consolider leurs approches et surtout de tracer une voie commune avec une répartition claire des responsabilités de part et d'autre pour assurer une bonne défense du coton africain de l'OMC à Hong Kong.

La qualité des interventions et la richesse des échanges entre les participants a suscité le besoin de systématisation des acquis de la rencontre de Saly au profit de tous ceux qui ne font pas partie d'un cercle d'initiés qui arrivaient, jusque là à s'accaparer des enjeux autour des négociations commerciales internationales. Ce fort besoin de partage de l'information est allé au-delà du citoyen des principales villes qui est caractérisé par un certain niveau d'instruction pour atteindre le plus reculé des producteurs et de surcroît ne maîtrisant pas la langue française. Ce qui caractérise bien la troisième activité

développée par Enda Diapol durant l'année 2005 : la production d'un livre intitulé : « Négociations Commerciales Internationales et Réduction de la Pauvreté ; le livre blanc sur le coton » accompagné de fiches de vulgarisation traduites en trois langues locales parlées en zone cotonnière : le Peulh, le Moore et le Jula.

D – la rupture des cercles d'initiés par la vulgarisation d'informations nécessaires mais jusque là restées inaccessibles au plus grand nombre.

A l'issue de l'atelier panafricain de Saly les 6 et 7 mai 2005, la stratégie adoptée en direction de la Conférence Ministérielle de Hong Kong nécessitait l'adhésion des sociétés civiles tant du Nord que du Sud sans oublier les acteurs politiques. Pour ce faire, il fallait non seulement disposer de l'information nouvelle et véritable sur la situation d'alors des filières cotonnières africaines et leurs perspectives dans un contexte global de lenteur des négociations à l'OMC.

Ainsi, Enda Diapol, a été soutenu par les partenaires de l'atelier de Saly et d'autres organisations dans la réalisation du projet de capitaliser et de vulgariser la teneur des communications de cet atelier panafricain en y adjoignant des communications touchant des thématiques n'ayant pas été abordées jusque là notamment la question du difficile jeu d'alliances tant en Afrique qu'à l'OMC.

La pertinence de cette activité d'Enda Diapol réside plus dans la vulgarisation de l'information disponible que dans le processus de capitalisation de cette information recueillie à Saly. En effet, le projet de publication d'un livre intitulé : « Négociations Commerciales Internationales et Réduction de la Pauvreté : le livre blanc sur le coton » était accompagné de fiches de synthèse et de cassettes audio en langues locales pour rendre plus accessible l'information sur les enjeux actuels et futurs des filières cotonnières africaines. Ces outils visaient les différentes catégories de populations avec un objectif particulier d'arriver à mettre l'information à la disposition du producteur le plus reculé et n'arrivant pas, jusque là, à appréhender l'impact réel des enjeux internationaux du coton sur le quotidien de son activité.

L'exécution de ce projet a permis de produire un livre et des fiches de synthèse fortement appréciés à en croire les retours des lecteurs et utilisateurs et surtout la forte demande enregistrée par Enda Diapol et ses partenaires malgré la rupture des stocks disponibles. Quant aux cassettes audio, pour des raisons de délais trop rapprochés, leur production a été reconduite pour 2006 avec une actualisation des informations à partir du résultat des négociations à Hong Kong.

En vue de toucher l'ensemble des populations visées, un lancement international à Dakar (Sénégal) puis à Genève (Suisse) fortement relayé par les médias internationaux, nationaux et locaux a permis d'atteindre l'objectif de vulgarisation de l'information sur les enjeux actuels et futurs des filières cotonnières africaine. La contribution de l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) a été très importante dans ce sens que les outils ont surtout été bien exploités par les radios communautaires africaines. Ceci peut s'expliquer par les contributions importantes des producteurs de coton dans les infrastructures sanitaires et sociales notamment les radios communautaires des zones cotonnières.

De la production de ces outils, les nombreux enseignements tirés fortifient davantage Enda Diapol dans sa vision des besoins réels des principaux acteurs africains du dossier coton. Le projet a également permis d'apprécier la capacité de mobilisation de ces acteurs africains si, et seulement si, ils disposent des informations et outils adéquats de même qu'un cadre privilégié d'expression et de dialogues. Dans cette même optique, l'opinion publique internationale a besoin d'accéder à l'information afin de réagir à temps et dans des circonstances appropriées. Il en est de même pour la presse internationale mais surtout africaine qui est souvent absente des grands rendez-vous des négociations internationales. La principale conséquence est donc la difficulté non seulement de relayer une information juste, opportune de ces négociations mais surtout d'en faire une analyse croisée pertinente avec les véritables aspirations des populations africaines. D'où la nécessité d'associer les journalistes africains aux délégations ou de les faire participer directement aux espaces de négociations.

Durant cette année 2005, les actions d'Enda Diapol ont été orientées vers le renforcement institutionnel des acteurs, la mise en place de cadre de concertation, l'information, la sensibilisation, le plaidoyer et le lobbying. Ces activités, diverses, ont une particularité commune et caractéristique des actions de Enda Diapol. Il s'agit du premier rôle accordé aux acteurs concernés avec un rôle de facilitateur et d'interface pour Enda Diapol. En plus de ces activités, la capitalisation des acquis obtenus par la production d'outils adaptés et appropriés aux différents types d'acteurs a permis à Enda Diapol de faciliter la maîtrise des enjeux nationaux, régionaux et internationaux à ces derniers.

Pour une durabilité économie, sociale et environnementale de la pêche en Afrique de l'Ouest

A. Présentation du pôle « Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest » (REPAO)

Enda Prospectives Dialogues Politiques et Enda Graf Sahel sont les entités d'Enda Tiers Monde qui travaillaient jusque là sur la pêche de manière assez cloisonnée. Enda Diapol s'occupant de la promotion du dialogue politique dans la pêche et Enda Graf étant actif dans l'appui aux acteurs à la base de la pêche. Dans un souci d'une plus grande cohérence des interventions d'Enda dans la pêche, et pour faciliter la connexion nécessaire entre différentes échelles, ces deux entités ont mis en place un pôle appelé Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO).

Le REPAO est un pôle qui a pour ambition de constituer un vaste réseau des acteurs de la pêche en Afrique de l'Ouest (pêcheurs artisans, pêcheurs industriels, transformateurs, mareyeurs, institutions gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales, partenaires au développement etc.) qui adhèrent et partagent la vision définie plus bas (cf. atelier régional de Dakar) et acceptent de tendre vers des jeux à sommes positives consistant à concilier la recherche de compétitivité sur les marchés mondiaux, la satisfaction des besoins alimentaires des populations et la conservation durable des ressources halieutiques.

La constitution du REPAO en un réseau fort, cohésif et représentatif répond aux besoins suivants :

- ⊕ sur le plan politique, favoriser la prise en compte des intérêts des acteurs de la pêche tant au niveau national, sous régional qu'international.
- ⊕ sur le plan social, affermir le rôle des collectifs d'acteurs de la pêche artisanale, notamment celui des femmes dans une filière « pêche » dominée par les hommes ; conférer un statut juridique aux acteurs économiques féminins et faire de leur profession une source de pouvoir à côté de celui détenu par les mareyeurs et les professionnels de la pêche.
- ⊕ du point de vue normatif, renforcer les capacités économiques des professions liées à la pêche artisanale pour assurer le passage progressif vers une économie durable et la valorisation de la pêche artisanale (à terme la maîtrise par les africains de toutes les phases de production de l'économie de la pêche et les moyens d'assurer la sécurité alimentaire des populations sous-régionales et la qualité des produits.).
- ⊕ du point de vue méthodologique, adapter les instruments et moyens du développement économique avec les réalités sociales diverses des acteurs de la pêche et promouvoir des exemples concrets et réalisables de politiques publiques participées.

Les **objectifs** du REPAO sont les suivants:

⊕ Objectifs généraux :

- Créer les conditions d'une dynamique régionale dans la gestion des ressources
- Susciter et favoriser l'émergence de politiques concertées des pêches sous-régionales conciliant 3 axes : Valorisation commerciale / Gestion durable / Sécurité alimentaire.

⊕ Objectifs participatifs :

- favoriser l'élaboration de politiques concertées et participées entre acteurs de la pêche,
- susciter la prise de conscience pour une gestion durable des pêcheries

- aider à la compréhension des contraintes et trouver les moyens pour rendre effective des formes de régulation entre acteurs
- ⊕ Objectifs de recherche :
Améliorer l'état des connaissances des filières de la pêche en Afrique de l'Ouest et des nouveaux enjeux auxquels doivent faire face les acteurs.
- ⊕ Objectifs de formalisation et de dialogue politique:
Contribuer à une meilleure cohérence des politiques dans le domaine des pêches, tant au niveau sectoriel, que national et sous régional.

Les activités réalisées par le REPAO en 2005 concernent essentiellement la mise en place et la consolidation du réseau, le programme PCEAO et la transformation artisanale. Ces activités sont décrites ci-dessous de façon résumée.

B. Le point sur les activités

1. Le programme Pêche, Commerce et Environnement en Afrique de l'Ouest (PCEAO) : Juillet 2005 à juin 2008

Pays concernés : le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, La Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

L'objectif général consiste à **contribuer à l'émergence de politiques concertées des pêches dans la sous-région qui concilient, l'augmentation des revenus tirés des exportations, la gestion durable des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire**. Il sera atteint et consolidé avec la mise en œuvre effective de cette seconde phase du programme qui a pour **objectifs spécifiques**:

- renforcer les espaces de dialogue politique que constituent les cadres de concertation
- susciter et accompagner la mise en œuvre d'au moins deux mesures de gestion et de conservation recommandées par chaque étude – pays et en valorisant les processus enclenchés
- renforcer les capacités stratégiques des acteurs et améliorer la qualité de participation en appuyant les réseaux d'acteurs de la pêche (professionnels de la pêche, centres de recherche et ONG) de la sous région
- promouvoir la mise en place des politiques de pêche cohérentes et concertées en Afrique de l'Ouest en appuyant les ministères de la pêche et les organisations intergouvernementales (CSRP, UEMOA, CEDEAO et COMHAFAT), notamment par le renforcement des expertises et l'éclairage des décisions.

Pour cette seconde phase du programme PCEAO, il s'agit de jeter les bases pour une élaboration effective de politiques concertées des pêches en Afrique de l'Ouest au vu des enjeux liés à l'accès aux ressources (accords de pêche, harmonisation de la réglementation dans la sous région etc.) et à l'accès aux marchés (négociations à l'OMC, suppression des préférences commerciales sur le marché européen pour les produits ACP, commerce sous régional de produits halieutiques). La définition des objectifs et des activités de cette deuxième phase a été menée de façon participative avec les représentants de tous les groupes d'intérêt des secteurs de la pêche, du commerce et de l'environnement lors de l'atelier de restitution des études – pays à Conakry les 3 et 4 octobre 2004. Cette seconde phase est élaborée aussi dans la suite logique des études pays déjà réalisées afin que les recommandations faites et validées par les acteurs soient mises en œuvre.

La planification de cette seconde phase du programme PCEAO est en parfait accord avec la démarche initiale qui consistait à faire d'abord un programme sur deux ans, afin de permettre à tous les acteurs de réfléchir ensemble sur les actions pertinentes à mener les deux ou trois années à venir et de contribuer

efficacement à l'avancée du dialogue politique en Afrique de l'Ouest et une meilleure connexion entre les politiques commerciales et les questions environnementales dans le secteur de la pêche.

Les principales activités réalisées durant cette année 2005 sont les suivantes :

- **L'atelier régional de Dakar**

Les 9, 10 et 11 juin 2005 à l'hôtel Novotel de Dakar, Enda Diapol, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) ont organisé, dans le cadre du programme PCEAO, un atelier régional durant lequel les résultats des concertations nationales ont été présentés.

L'atelier de Dakar a réaffirmé le constat suivant : les ressources halieutiques de l'Afrique de l'Ouest ont fortement diminué au cours des cinq dernières décennies. Cette situation, reconnue par tous les scientifiques, l'administration des pêches et les professionnels, relève en grande partie d'une gestion des pêches focalisée sur la résolution des nombreux problèmes et des crises que connaît le secteur. Cependant cette approche réactive ne favorise pas une planification à long terme et peut dans un proche avenir compromettre la durabilité de la pêche.

Ce constat a amené le WWF, ENDA Diapol, la CSRP et les professionnels de la pêche à chercher à développer une vision partagée sur un horizon de 15-20 ans, correspondant à ce que les populations locales, les professionnels de la pêche, les gestionnaires des ressources marines, les conservateurs de la nature, les chercheurs voudraient que la pêche soit dans le futur.

La vision adoptée d'accord parties a été formulée ainsi:

« Une pêche durable gérée de manière participative, prenant en compte les aspirations et les droits des communautés de pêche, contribuant significativement aux économies nationales, soutenue par un engagement fort des Etats dans le cadre d'une coopération sous régionale, pour garantir la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté par une bonne pratique du commerce et restaurer les pêcheries ».

Quatre (4) groupes de travail ont été constitués sur les thèmes de (i) l'accès aux ressources, (ii) le commerce et la durabilité de la pêche, (iii) la gouvernance des pêches et (iv) la conservation des ressources halieutiques dans le but d'élaborer un plan d'action à mener pour atteindre la vision.

- **La finalisation des études pays**

Dans le cadre du programme PCEAO, des études pays ont été commanditées et réalisées sur le thème suivant : les impacts des politiques liées au commerce dans la gestion des ressources halieutiques de l'Afrique de l'Ouest.

L'objectif général de ces études était, à travers une approche participative, de mesurer les impacts du commerce sur les secteurs halieutiques des pays de la sous région couverts par le programme (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal).

Ces études pays avaient pour objectifs spécifiques :

- (i) d'approfondir les connaissances sur les réalités de la filière pêche, particulièrement dans le domaine du commerce, de l'environnement et de la gestion durable des ressources halieutiques ;
- (ii) de servir de base à la création d'un mécanisme de concertation permanente entre les chercheurs, décideurs, professionnels de pêche et du commerce et la société civile;

- (iii) de contribuer à la création d'un réseau d'acteurs locaux de pêche et renforcer la capacité en matière de gestion des ressources halieutiques;
- (iv) de promouvoir la création et/ou la consolidation d'institutions de recherche halieutique.

Les études pays ont été très riches en enseignements. Elles ont permis de mettre en évidence les politiques commerciales d'importance, tant sur les plans national qu'international et de présenter leurs principaux effets sur le secteur des pêches des pays concernés. Ces études étalent également les impacts économiques des mesures de libéralisation des échanges ainsi que les différentes facettes de leurs effets sociétaux. Les conséquences du commerce sur l'évolution des stocks de poisson et la biodiversité marine y sont exposées. Enfin, les études pays ont dégagé un certain nombre de recommandations à l'échelle nationale, sous régionale et internationale.

- **Réalisation des outils de capitalisation**

Après la finalisation des études pays et la tenue des cadres de concertation nationale, des outils de capitalisation ont été produits comme prévu pour assurer la diffusion et la durabilité des résultats du programme PCEAO. C'est ainsi qu'ont été réalisés un film documentaire de 26 minutes, des CD ROM et des fiches thématiques

- ✚ Le film documentaire

Le film documentaire réalisé est intitulé « Changer ou Périr ». Il aborde la problématique de la pêche, du commerce et de l'environnement dans une perspective critique. Des acteurs d'horizons divers sont intervenus pour donner leurs points de vue sur la problématique. Parmi ceux-ci on peut citer Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume des Pays Bas, des fonctionnaires de la FAO, les coordonnateurs des études pays, les représentants des professionnels et des ONG etc.

Ce film documentaire sera diffusé par les télévisions nationales des pays couverts par le PCEAO et par des chaînes multinationales comme TV5. De même, des copies seront transmises aux différents partenaires du programme.

- ✚ Les CD ROM

Ces CD ROM constituent la mémoire du travail scientifique effectué dans la conduite du programme PCEAO. Il est destiné à être diffusé auprès de tous les acteurs de la pêche de la sous-région mais aussi, à titre d'informations à toute personne intéressée par la pêche et la problématique abordée par PCEAO. Dans un premier temps, il a été réalisé près de 200 copies dont la distribution a commencé. Dans ces CD ROM, on trouve le film documentaire, l'ensemble des études pays et des synthèses réalisées et les fiches thématiques.

- ✚ Les fiches thématiques

Ces fiches thématiques sont au nombre de trois (3) :

- La Gouvernance des Pêches
- Le Commerce
- Les Accords de pêche

Elles servent à alimenter les cadres de concertation mais aussi à approfondir dans une perspective régionale des thématiques clé pouvant enrichir les connaissances des acteurs de la pêche et les débats qui ont lieu dans ce secteur.

2. Promotion des femmes dans le secteur de la transformation artisanale :

Ce volet est largement dominé par les femmes qui ont contribué à l'extraire de sa position économique marginalisée. Elle absorbe 40% de la production pirogrière et fait intervenir 50 000 femmes. Leur activité consiste principalement en la transformation par le fumage, le salage et le séchage dans des conditions techniques souvent rudimentaires.

Ce sous-secteur n'est cependant pas encore suffisamment valorisé et il demeure marqué par un faible degré d'organisation. Devant les difficultés de fonctionnement, des coopératives féminines de transformation et des organisations d'auto promotion ont émergées. En dépit de ces initiatives, de nombreux problèmes subsistent tels que le manque de formation (défaut d'alphabétisation fonctionnelle et technique), l'absence d'un système de crédit approprié en lieu et place du système informel pratiquant des taux élevés, la faiblesse des revenus pour ne citer que ces exemples.

Les formatrices sont néanmoins parvenues au fil du temps à se rassembler au sein d'organisations fédératives dépassant la coopératives ou le groupement afin de porter leurs revendications auprès des autorités décisionnelles. Ces organisations leur ont permis de développer des systèmes de ventes organisées et de mener à bien des expériences de refonte des circuits de distribution. Elles ont ainsi participé à la revitalisation du dialogue social dans le secteur de la pêche en faisant évoluer la thématique de ces enjeux (crise de la ressource, accords de pêche, problèmes fonciers, crédit mutuel, tourisme etc.).

Les objectifs visés par Enda / REPAO en appuyant la transformation artisanale sont de :

- Contribuer à une meilleure valorisation des produits halieutiques;
- Contribuer à lutter contre la pauvreté (économique, sociale et politique) et les mécanismes qui la construisent notamment chez les femmes formatrices de poisson ;
- Améliorer les conditions d'hygiène et de travail des femmes formatrices ;
- Améliorer les conditions de stockage des marchandises et améliorer ainsi la qualité de production;
- Réaliser des infrastructures et acheter des équipements au bénéfice de ces dernières ;
- Renforcer les capacités, techniques, organisationnelles et politiques des femmes formatrices ;

L'appui accordé aux femmes formatrices traduit la volonté de faire participer toutes les catégories d'acteurs à la base du secteur pêche dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques concertées de pêche.

Les activités réalisées dans le cadre de la transformation artisanale concerne essentiellement le projet pilote d'appui à la transformation artisanale relaté ci-dessous.

Un projet pilote d'appui à la transformation artisanale dans les sites de Ngor et de Thiaroye/Mer. Ce projet réalisé avec la collaboration de la Coopération Monégasque a permis de réaliser une aire de transformation artisanale à Ngor, des activités de formation et de microfinance en direction des femmes formatrices de ces deux localités. Ces activités ont été précédées par un *programme de recherche – action* dans chacun des deux sites de Ngor et de Thiaroye/Mer.